

ÉTÉ 2018

Inscriptions à partir

du samedi 9 juin 2018 (8h/15h)

Ce jour-là auront également lieu les inscriptions aux mercredis accueil de loisirs 2018/2019

ATTENTION, comme chaque année :

Dossier incomplet

= inscription refusée !

(Fiche d'inscription, fiche sanitaire, copie des vaccins, attestation d'assurance responsabilité civile, justificatif de quotient familial (attestation CAF ou avis d'imposition) et acompte de 50 % du montant des réservations)

Aucune inscription ne sera acceptée si les factures antérieures ne sont pas réglées.

Merci de votre compréhension.